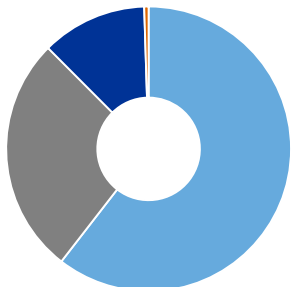


Fonds du marché monétaire Investissements Russell

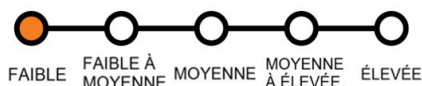
30 avril 2024

Composition du portefeuille¹

Secteur	Objectif
Gouvernement	61,1 %
Provincial	27,3 %
Sociétés	12,1 %
Autres	-0,5 %

¹ Le total pourrait être différent de 100 % étant donné l'arrondissement.

Tolérance au risque



Objectif

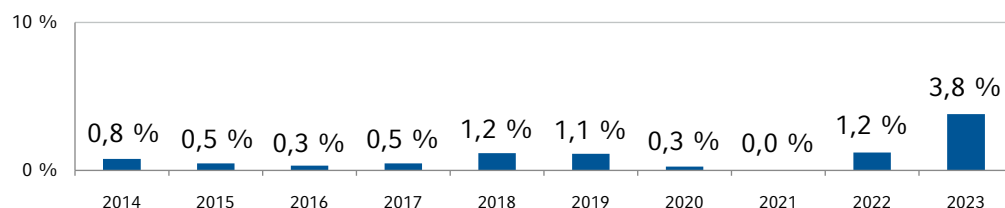
Offrir un revenu courant maximum tout en visant la protection du capital et de la liquidité, en investissant surtout dans des titres du marché monétaire canadien.

Stratégie de placement

Fonds du marché monétaire Investissements Russell (Le Fonds) investit dans les titres du marché monétaire canadien émis par des États, sur la base de leurs perspectives en matière de taux d'intérêt à court terme. Ce Fonds peut également investir, jusqu'à concurrence de 15 % du portefeuille, en titres de créance du secteur bancaire canadien ayant une échéance de cinq jours (5) ouvrables ou moins.

Revue du rendement²

	1 mois	3 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Série B	0,33 %	1,12 %	2,25 %	1,47 %	4,15 %	2,16 %	1,47 %	1,08 %	1,43 %

Rendements annuels²

² Tous les rendements indiqués sont uniquement pour la Série B et sont des chiffres nets, déduction faite des frais et charges. Les rendements annuels s'entendent par année civile pour les dix dernières années ou depuis la création du fonds si l'historique n'atteint pas 10 ans. Le rendement est annualisé à l'exception des périodes de moins de un an.

Aperçu du Fonds

Date de création : 01/19/2001

RFG³: 0,79 %

Actif total du Fonds : 19,63 M\$

Rendement courant⁴ : 6,73 %Durée effective⁵ : 6,96 %

Échéance moyenne : 57 jours

Catégorie de société : Une catégorie de société similaire est offerte.

Fonds du marché monétaire Investissements Russell

Codes des Fonds (FRC)

	Fiducie	Catégorie*
B (frais d'achat)	561	2072
F (sur honoraires)	562	2077

Pour d'autres codes de fonds, visitez

www.russellinvestments.com/ca/fr/codedesfonds

* Transfert uniquement

³ Le 31 mars, 2023. Le ratio des frais de gestion (RFG) est basé sur les frais totaux (à l'exclusion des commissions et autres frais d'opérations de portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur nette moyenne quotidienne des actifs au cours de la période. Le RFG ne reflète pas la diminution de 25 points de base des frais de gestion du 1er novembre 2023.

⁴ Le rendement actuel est un rendement historique et annualisé basé sur la période de sept jours terminée le 31 mars 2024; il ne représente pas un rendement réel d'un an.

⁵ Le rendement réel est un rendement historique basé sur la période de sept jours terminée le 31 mars 2024, et annualisé en composant le rendement de la période de sept jours; il ne représente pas un rendement réel d'un an.

Pour la définition des termes veuillez visiter <https://russellinvestments.com/ca/fr/glossary-of-terms>.

Information Importante

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les taux de rendement indiqués représentent l'historique des rendements globaux composés annuels. Ils tiennent compte des variations de la valeur des parts ainsi que du réinvestissement des distributions uniquement, mais non des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt exigibles de tout porteur de parts et qui auraient diminué le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Tous les rendements indiqués sont pour les périodes terminées le 30 avril 2024. Les taux de rendement relatifs aux périodes de moins d'un an n'ont pas été annualisés. Toutes les autres données sont présentées au 30 avril 2024, à l'exception du nombre de titres et de l'échance moyenne, qui sont présentés au 31 mars 2024.

Comme pour tous les fonds communs de placement, l'investissement dans ce fonds comporte des risques qui peuvent le rendre inadéquat pour vous, selon vos objectifs de placement et votre tolérance au risque. Si le fonds n'obtient pas les rendements escomptés, vous pourriez perdre une partie ou la totalité du capital investi. Veuillez lire le prospectus de ce fonds pour une description détaillée des risques associés à cet investissement. La diversification et la répartition stratégique de l'actif ne garantissent pas un profit et ne protègent pas contre les pertes en cas de repli boursier.

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. La présente publication a été préparée par Investissements Russell Canada Limitée à titre d'information uniquement et doit être utilisée telle quelle. L'information doit être utilisée telle quelle. Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

Droits d'auteur © Investissements Russell Canada Limitée 2024. Tous droits réservés.

Frank Russell Company est le titulaire des marques de commerce Russell contenues aux présentes et de tous les droits de marque liés aux marques commerciales Russell, et autorise les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell à les utiliser sous licence. Les membres du groupe d'entreprises Investissements Russell ne sont en aucune façon affiliés à Frank Russell Company ni à toute autre entité exploitée sous la marque «FTSE RUSSELL».

Investissements Russell est le nom commercial d'un groupe d'entreprises dotées d'une administration commune, incluant Investissements Russell Canada Limitée. La propriété d'Investissements Russell se compose comme suit : une participation majoritaire de fonds gérés par TA Associates et une participation minoritaire de fonds gérés par Reverence Capital Partners. Certains des employés d'Investissements Russell ainsi que Hamilton Lane, LLC détiennent également des participations minoritaires sans contrôle.

Sur demande, nous fournirons nos publications dans des formats accessibles en temps opportun, selon les spécifications des documents.

Date de première publication : mai 2024